

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 17 FEVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-sept février, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont assemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence de M. CLOCHARD, Maire.

Présents : Mmes AUZANNET, BERNARD C, BERNARD V, BRIAND, BROUSSARD, DRILLAUD GAUVIN, FESTINO
Mrs CLOCHARD, BILLEROT, BORDAGE, CAILLET, SAINTON, SAUVAGE

Excusés : Mmes ALBÉRIC, GÉRODOLLE, Mrs AUGER, BRETEAU, MEUNIER, PARTHENAY

Pouvoirs : Mme ALBÉRIC à Mme DRILLAUD GAUVIN
Mme GÉRODOLLE à Mme AUZANNET
Mr AUGER à Mr SAUVAGE

Secrétaire de Séance : Mr BILLEROT

Date de convocation et d'affichage : 09/02/2017

La séance est ouverte à 20 h 45 par le Maire qui informe que la réunion, respectant le calendrier décidé (3ème vendredi de chaque mois), devrait être rapide car il n'y aura que des informations diverses

1- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 JANVIER 2017.

Mme BERNARD C informe que dans le point « **travaux sur voie ferrée du 08 janvier au 30 avril 2017** » : Ce sont les PN 28 et 29 et non 28 et 19.

Mr BILLEROT demande si, concernant le point « **dégradation chemin de la prairie** », un courrier avait été fait. Le Maire précise qu'aucune démarche quelconque n'a été faite à l'heure actuelle.

Mme DRILLAUD GAUVIN demande s'il est légalement possible de préciser des noms dans les compte-rendus.

Mme AUZANNET termine en précisant que, pour le point « **milieu associatif** : ... *quant au nombre de votants et des dates* », il faut remplacer le mot **dates** par **détails**.

2- COMPTE RENDU DE GESTION

Travaux des employés.

- Finition de l'aménagement du local de LNA (manque chauffage et nettoyage)
- Balayage manuel devant l'école
- Travaux d'aménagement autour de l'église : décapage, remblaiement, fondations pour construction d'un mur en pierres, pose de fourreaux pour l'éclairage public, raccordement pour les eaux pluviales
- Enlèvement des déco de Noël avec la nacelle
- Aménagement d'une entrée pour accessibilité aux Platins

Travaux des entreprises.

- CPM : finition peinture MTL
- COURT : modification du bar (en cours) ; changement du frigo à prévoir

3- INFORMATIONS DIVERSES

➤ Pour décision :

Projet classe découverte des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : Demande de subvention exceptionnelle pour un séjour au Zoodyssée de Chizé du 22 au 24 mai 2017. Coût total approximatif : 5000 € pour 52 élèves. Les parents ont versé un premier acompte en l'attente de connaître la participation de l'APE et de la mairie. *Le Maire précise que la somme allouée par la commune viendra en déduction du solde de la participation demandée aux parents. Mme BERNARD V et Mr CAILLET, qui ont fait partie il y a quelques années de l'APE, ont rappelé qu'aucune subvention n'était demandée à la mairie à ce moment là, l'APE et l'école finançant eux mêmes les sorties. Mme BRIAND propose de donner une somme forfaitaire par élève. Mr BORDAGE propose 10 € par enfant. Mme BROUSSARD dit que si la commune donne, l'APE pourrait donner moins. Mme BRIAND rappelle qu'aucune décision n'est à prendre puisque non inscrit à l'ordre du jour. Pas de décision prise.*

Demande sécuritaire rue des Ecoles : Pose d'un miroir . *Mrs BILLEROT et BORDAGE estiment que cela est effectivement nécessaire car la sortie de ce particulier est particulièrement difficile depuis les travaux d'aménagement devant le groupe scolaire. Mr BILLEROT spécifie cependant que ces travaux ont fait l'objet d'une étude réalisée par un bureau d'études et que cette réalisation ne correspond pas aux attentes des riverains. Il rappelle également si la pose d'un miroir engage la collectivité (entretien et réglage des angles). Il est décidé de voir si une quille ou un potelet pourrait être mis en place.*

Tableau d'utilisation de la MTL par les associations nanteuillaises : Critères ouvrant droit à exonération ou non des 20€ : manifestations à but lucratif ou non recevant du public. *Mme BRIAND rappelle que la décision a déjà été prise. Les manifestations à but lucratif sont désormais payantes (gratuité d'une). Le tableau préparé par le service administratif est étudié et détaillé gratuit ou non. Reste le problème du Club des Aînés auquel des précisions seront à demander. Mme BERNARD C et Mr BILLEROT font remarquer que la mise en place de ce tarif ne changera pas le budget de la commune. Mme BRIAND leur répond que les participations sont demandés aux associations par principe.*

Cotisations FDGDON 79 : Pour reconduction annuelle. *Le Maire et Mr BORDAGE précisent que cette adhésion annuelle permettra aux nanteuillais demandeurs de bénéficier de tarifs préférentiels pour des appâts de régulation des corbeaux, des taupes ...L'information sera mise sur le site à défaut d'être insérée dans le bulletin municipal.*

Reluires registres et arrêtés : Pour décision selon devis. *Accord pour acceptation du devis de Mr BENOIST de Ménigoute (agréé Archives Nationales). 500 €*

Repas des Aînés 2018 : Choix de l'animateur : *Accord pour reconduction du contrat avec Mr MOULIÈRE*

Utilisation du stade communal par le Club de Sainte Eanne : Fixation de la somme forfaitaire pour l'année 2016/2017 : *Accord de principe de maintien de la somme de l'année passée soit 500 €. La délibération réglementaire sera prise lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.*

Aménagement autour de l'église : Présentation du projet. Mr BILLEROT informe qu'un mur en pierre sera construit, un massif sera créé. Pour finaliser l'aménagement, une grille ouvragée pourrait être posée (devis d'un montant de 21 000 € refusé) – (2ème devis avec un travail plus simple de 11 000 € refusé également). Pour la voirie, un devis pour un tricouche d'un montant de 7780 € ou une finition calcaire pour 8900 € est présenté. La décision sera prise lors du budget. De plus, il faudra réfléchir pour le déplacement du poteau d'éclairage public et la pose éventuelle de 2 poteaux supplémentaires.

MTL : Modification de l'arrêté de règlement intérieur :

- suppression de la réservation de la salle le premier week-end d'août pour le Grand Prix de la Municipalité : *Les dates changeant tous les ans, il convient de laisser la MTL à la disposition d'autres locataires . De plus, Mr BORDAGE précise qu'il avait été décidé de prêter le préau de l'école en cas de pluie lors de la manifestation.*
- correction du libellé relatif au Téléthon : *Le Téléthon 2017 est prévu le 07 et 08 décembre*

Rappel de la capacité d'accueil :

- 300 personnes assises en configuration spectacle
- 250 personnes assises en configuration repas dansant

Un achat d'une dizaine de chaises est à prévoir : *Mme AUZANNET fait part d'un besoin de portants supplémentaires. Mme BERNARD C signale le manque de verres également. Un inventaire pourra être fait pour cela.*

Panne de l'aérotherme. Coût de réparation : 351,98€

Pose d'un bloc parking anti-intrusion sur l'accès béton désactivé face à la mairie : *Des véhicules stationnement alors que cet espace n'est pas un parking. La pose d'un panneau « stationnement interdit sauf traiteurs » est annoncé. L'information sera précisée sur le règlement intérieur.*

Plan communal de sauvegarde (PCS) : Le document a été établi et présenté par les étudiants de l'IUT le 13 février 2017 à Niort. Une phase d'expérimentation est à prévoir avec l'appui d'une prochaine équipe d'étudiants pour la rentrée universitaire 2017/2018. Possibilité d'un versement numéraire compensatoire pour les 4 étudiants : *En cas d'inondation, de problème sismique, d'accident ferroviaire... Compensation numéraire retenue au moins pour les frais de déplacement, le coût de l'étude qui aurait pu être réalisée par le SDIS aurait coûté beaucoup plus cher.*

Comité des Foires de St Maixent : Concours de bovins : demande de participation financière. *100 € comme l'année passée.*

Travaux divers : Mr BILLEROT prend la parole pour des informations sur des travaux futurs, à savoir :

- **Défibrillateur :** *L'ancien matériel de la MTL ne peut être installé sous le préau de l'école comme prévu puisqu'il doit être mis sous boîtier chauffant. Il propose donc de l'installer dans le nouveau bâtiment scolaire (garderie) et d'en prévoir un neuf pour l'école. A voir plus tard .*
- **Abribus à Chavagné :** *Il pose la question de savoir si les joints doivent être réalisés sur l'abribus nouvellement réalisé. Il demande aux membres du Conseil Municipal de regarder en passant.*
- **Le P'Tit Toqué :** *il conviendrait de refaire le crépis ou pierres apparentes voire un bardage. Un devis sera demandé pour un bardage sur le pignon.*

- Le fournisseur de vêtements de travail pour les services techniques sera changé fin Aout 2017.
- Le chauffe-eau de la MTL vient de lâcher. Son remplacement pour 500 € est validé.
- Il propose de prendre contact avec le CAUE pour des conseils pour divers futurs projets (petit local à la cantine scolaire, pour une réserve au P'tit Toqué, agrandissements de la cuisine de la MTL puis aménagement du centre bourg

Commission des Finances : prévu le jeudi 23 mars à 20 h 00 et prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 17 mars 2017 à 20 h 30.

➤ Pour information :

Lotissement « Les Alisiers » : Pour décision de finalisation VRD. Mr BILLEROT précise que Mme PLAT du Cabinet Parcours a prévu la réalisation des travaux en Juin 2017. Il informe également que les arbres sont plantés maintenant

Parcelle AR 159 rue de La Ripaille : Modification parcellaire retrouvée avec signature en date du 10 décembre 2001. L'acte notarié est à établir.

Délibération RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Personnel : Sur contrôle du Centre de Gestion, l'article 6 est modifié pour tenir compte de la délibération en date du 24 mai 2009. Le projet de délibération adressée pour avis au CTP a été adressée pour information au Conseil Municipal préalablement.

Défense incendie Moulin Neuf : Succession en cours. Rien de nouveau et un courrier a été envoyé au notaire concerné.

Demande de travaux pour aménagement :

- sur l'impasse reliant la RD737 au bâtiment périscolaire (le revêtement au sol est à remettre en forme) : à voir
- sur le trottoir dégradé au 7 chemin du Champ des Rois : à vérifier

Demande de tables de pique-nique : En complément de l'aménagement paysager effectué en contrebas de la MTL. A voir au budget. Mme BERNARD C précise que cet aménagement a déjà été demandé plusieurs fois.

Mairie : Panne de l'aspirateur centralisé. Coût de réparation : 326,78€TTC
Prolongation du contrat annuel de l'hébergeur du site Internet : 51,44€TTC

Abri-voyageurs dans l'aménagement du parking et de la rue des Ecoles : Coût résiduel : 457€TTC

Cabane à livres : Courriel adressé au CIAS

Contes en chemin le vendredi 21 juillet 2017 : En ballade ou fixe le soir. Rachid Abkal « Baba la France ». 14 communes participent. Mr BORDAGE précise qu'il sera absent lors de cette manifestation.

Groupe scolaire . Remplacement du lave-linge : 449,90 €

Club Saint-Maixent Canoë Kayak : 3^{ème} sélectif régional de kayak « descente sur la Sèvre Niortaise » a été annulé par manque d'eau dans la Sèvre

Inauguration du petit patrimoine réhabilité le mardi 14 mars 2017. Chantier insertion de l'AIMS pour le mur de soutènement du cimetière ancien et du lavoir rue des Sources.

Rassemblement place de l'Église à 11h00, suivi de la visite des 2 chantiers puis pot de convivialité à l'ancienne mairie. *Les élus disponibles sont cordialement invités.*

Renforcement BTA et effacement réseaux Rue de la Cerisaie : En attente de l'étude de Séolis. Décision pour Orange : entre 12 000 et 15 000 € études incluses.

Parc éolien de Chétif-bois : En l'attente d'une prochaine information par Solvéo Energie

Festival sur Mesure 30 juin et 1^{er} juillet 2017. Réunion d'information jeudi 9 mars en mairie à 20h00.

Manifestation Festimusic : Confirmation demandée de l'appui financier pour apposition du logo sur la publicité

Mémoire de la Résistance dimanche 28 mai 2017 « Sur les pas d'Edmond Proust »
Ballade pédestre de 13 km : départ Ste Eanne , pique-nique à La Bidolière de St Martin de St Maixent , Nanteuil halte Parc Gastion Fournier évocation de la poche de résistance de La Rochelle => Ste Eanne.

Rassemblement de Quadeurs le samedi 8 avril 2017 après-midi : Parking de la MTL pour stationnement des véhicules. Repas au P'tit Toqué. *Le Maire a donné son accord de principe. Mme BERNARD V signale que la même journée il devrait y avoir plusieurs manifestations (Raid Flying avent-hure, manifestation du VTT)*

Réponse de Madame Koessler : Remise à l'intéressée

Bulletin municipal : Une fourniture est espérée fin février

Auto-entrepreneur sur la commune : La Rose des Vents, Madame Solène Huguet éducatrice conseil en comportement canin.

Remerciements : Mme JAMONNEAU Evelyne, Mrs PIERRE et PETRAULT pour l'envoi de condoléances. Mr Philippe MOUILLER, sénateur, pour la mise à disposition de la mairie pour les primaires de la droite.

Pour mémoire, travaux à réaliser en régie

Etude de la liste

Avenue de la Renaissance : matérialisation de places de stationnement

Commerces avenue de la Renaissance : matérialisation de places de stationnement et pose panneau stationnement interdit face poteau défense incendie

Eglise : décrépiage partie haute des murs du vaisseau pour mise en valeur des pierres

Mairie : store de la porte d'entrée (mauvais positionnement de la barre de réglage)

Cantine : tuyaux de chauffage à peindre, boîtier néon non-conforme dans la réserve, quai de déchargement des fournisseurs, construction local vestiaire avec point d'eau machine à laver

MTL : plateforme poids lourd et réfection partielle du béton désactivé face à l'accès bar,

Local associatif place de l'Eglise au numéro 13 : aménagement en cours de finition

Bâtiment associatif au stade : prévoir un entourage grillagé

Parc des Sapins : rénovation en peinture du logo et du blason

Séance levée à 22 h 45

Le secrétaire de séance,
Christophe BILLEROT



Le Maire,
Jean-Marie CLOCHARD



